



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 février 2024

### Lancement du plan gouvernemental renforcé de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a présenté aujourd'hui aux filières d'élevage le plan gouvernemental pour reconquérir notre souveraineté sur l'élevage, renforcé conformément aux annonces du Premier ministre le 1<sup>er</sup> février dernier, et structuré autour d'une ambition claire et assumée : « Nous devons produire ce que nous consommons ».

 GOUVERNEMENT



Alors qu'on observe un mouvement de déprise qui s'accélère, le Gouvernement partage la conviction que les bienfaits de nos éleveurs et de l'élevage pour nos territoires, notre économie et la transition écologique sont nombreux et doivent être préservés. Ainsi, parce que l'élevage est essentiel en France et détient une partie des solutions face aux grands défis de notre siècle, le Gouvernement a décidé de mettre l'élevage au cœur de ses préoccupations en renforçant le plan de reconquête de notre souveraineté sur l'élevage annoncé en octobre dernier à l'occasion du 32<sup>ème</sup> Sommet de l'élevage.

Produire ce que nous consommons. Cette ambition sera assumée comme la ligne directrice du réarmement des politiques publiques autour de l'élevage en France. Elle répond à un enjeu de souveraineté ; la France doit être en capacité d'approvisionner sa population en denrées alimentaires issues d'animaux élevés sur le sol français.

Elle répond également à un enjeu environnemental ; l'objectif de rehaussement du taux d'auto-alimentation, défini comme le ratio entre la production et la consommation, vers l'équilibre pour les filières d'élevage actuellement en déficit contribuera à réduire nos importations en provenance de pays ne respectant pas nos normes, ni nos objectifs climatiques.

**Le Gouvernement a identifié cinq axes prioritaires pour répondre à cet enjeu :**

- 1. Traduire en objectifs chiffrés l'ambition gouvernementale et identifier les principaux enjeux par filière ainsi que les externalités positives à maximiser pour ainsi pouvoir orienter les politiques publiques en cohérence ;**
- 2. Objectiver et promouvoir les apports de l'élevage pour redonner ses lettres de noblesse au métier d'éleveur ;**
- 3. Améliorer le revenu des éleveurs, y compris en renforçant la compétitivité des filières d'élevage ;**
- 4. Accroître l'attractivité du métier d'éleveur pour assurer le renouvellement des générations ;**
- 5. Replacer l'élevage au cœur de la transition écologique pour accroître la contribution des filières d'élevage à la décarbonation et améliorer leur résilience.**

Le Gouvernement a d'ores et déjà accéléré la mise en œuvre des mesures prévues afin que les éleveurs et entreprises puissent en constater rapidement les effets :

- **Avantage fiscal et social de 150 M€ pour les bovins**
- **Publication du décret, avant la fin du mois de février, protégeant les dénominations utilisées pour désigner les denrées alimentaires d'origine animale**
- **Obligation pour les restaurants collectifs d'intégrer dans leurs menus 100% de produits durables et de qualité dans les familles « viandes » et « poissons »**
- **400 M€ de prêts garantis accessibles pour le secteur de l'élevage dès le mois de juillet 2024, alignement des seuils d'évaluation environnementale pour les bâtiments d'élevage sur les seuils européens dès le mois d'avril 2024**
- **Allocation de 30 M€ par an pour soutenir l'investissement en agroéquipements contribuant à réduire significativement les GES, déblocage d'une enveloppe de 15 M€ pour renforcer la lutte contre la tuberculose, etc.**

En parallèle, le Gouvernement s'attachera à combattre les attaques injustifiées menées à l'encontre de l'élevage, souvent mues par une idéologie visant à la fin de la relation homme-animal connue jusqu'alors. Cela passera, par exemple, par la **demande d'interdiction au niveau européen de la viande de synthèse**, le **soutien à la PPL sur les troubles de voisinage** ou encore la **mise à disposition sur le site du Gouvernement de supports de communication expliquant les apports positifs de l'élevage** et apportant des contre-arguments face aux informations erronées véhiculées communément sur l'élevage.

Marc Fesneau a déclaré : *« Aujourd'hui, l'élevage est en danger et la reconquête de notre souveraineté est un impératif : nous devons produire ce que nous consommons. Ce plan ne se contente pas de définir une ambition et une méthode ; il apporte des réponses très concrètes aux défis rencontrés par les éleveurs, tout en préparant l'avenir grâce à une amélioration de la résilience des filières d'élevage vis-à-vis des risques sanitaires et climatiques ».*

## Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté Alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

@Agri\_Gouv